



# ANIMATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE

## CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 16 ans au minimum,
- Être licencié à la FFHandball

## COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 55 €

+

Frais annexes : 30€

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

- Formulaire individuel à remplir en ligne en cliquant [ici](#)
- Attestation de prise en charge financière de la formation à télécharger [ici](#)

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**

**01 octobre 2018**

## CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

### CTF Coordonnateur

Olivier WEBER

☎ 06 81 00 31 94

5400000.oweber@ffhandball.net

### Coordonnateur

Jean-Dominique MAUBORGNE

☎ 06 08 22 74 66

jdmauborgne@aol.com

### Formateurs

Bruno DAUMAIN - ☎ 06 26 91 47 42

bdaumain@hl-saintaignan.fr

Antoine GOURDON ☎ 06 27 26 79 50

gourdon.antoine@neuf.fr

Il s'implique dans l'accueil et la fidélisation des arbitres et anime des séquences pédagogiques en leur direction quel que soit leurs âges (JAJ à JA). Il participe activement au développement et à la vie du club par la conduite d'actions simples valorisant l'arbitrage.

## PUBLIC VISÉ

Toute personne (bénévoles, entraîneurs, dirigeants, ...) souhaitant s'impliquer dans la conduite d'un projet autour de l'arbitrage dans son club

## OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- > Préparer, organiser et encadrer des animations pédagogiques en direction des arbitres jeunes et adultes,
- > Motiver et fidéliser les personnes autour d'un projet valorisant l'arbitrage dans le club,
- > Évaluer, orienter et conseiller les arbitres dans leurs parcours de formation,
- > Mobiliser et développer des connaissances Handball dans le champs de l'arbitrage.

## CONTENUS DE FORMATION

- > Les techniques de l'animation pédagogique,
- > Les caractéristiques des différents publics,
- > Les principes fondamentaux du Handball,
- > Les différents outils fédéraux en lien avec l'arbitrage,
- > Le fonctionnement de son club / le cadre juridique et réglementaire de l'activité Handball.

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Trois modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'animation pédagogique sur le terrain,
- > Des temps de formation en autonomie (production de documents, FOAD),
- > Du tutorat, pour la mise en place de l'École d'Arbitrage dans le club.

## ÉVALUATION / CERTIFICATION

Attribution de la qualification "Animateur École d'Arbitrage" après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, et attesté de la mise en place et de l'encadrement d'une École d'Arbitrage dans son club.

## DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Un temps de positionnement visant à individualiser le parcours de formation en fonction des compétences déjà acquises

+

**Plusieurs sessions sur la région en fonction des inscriptions,  
constituées de 2 modules de 6H**